



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 16/07/2019

Votre annonce n°19-110480 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative. La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions. Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.

[Imprimer](#)
[Retour](#)

M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : 25
Annonce No 19-110480
Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA du Grand Besançon.
Correspondant : M. Fousseret Jean-Louis, Président, 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon tél. : 03-81-87-88-89
courriel : agglomeration@grandbesancon.fr adresse internet : http://http://www.grandbesancon.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr.

Objet du marché : renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales urbaines rue de la Libération et rue des Champs Perret et requalification de la rue de la Libération (Voirie et Aménagement de Voirie) sur la commune de saint vit.
Lieu d'exécution et de livraison: saint Vit, 25410 Saint-Vit.

Caractéristiques principales :
1/ Réseaux humides :

Concernant le réseau d'assainissement :
Renouvellement du réseau d'assainissement par une canalisation en PVC de diamètre 200 mm sur une longueur de 600 ml avec la reprise et la mise en conformité des branchements (suppression anc).

Concernant le réseau d'eau potable :
Renouvellement du réseau d'eau potable par une conduite en fonte de diamètre 150 mm sur une longueur de 600 ml avec la reprise et la mise en conformité des branchements.

Concernant le réseau d'eaux pluviales :
Les travaux consistent à la transformation de l'ancien réseau d'eaux usées en réseau d'eaux pluviales avec la mise en conformité des branchements, des regards et de la reprise des grilles avaloirs.
Le maître d'œuvre devra définir les aménagements de voirie et dimensionner le réseau d'eaux pluviales à créer.
2/ Voirie et aménagement de voirie :

La rue de la Libération est une voie départementale (D13) située en agglomération dans la commune de saint vit. Elle permet de relier le Centre Ville de saint vit aux communes voisines de rosé fluans ou osselle routelle ainsi que des quartiers et équipements publics de la commune.

La requalification de cette voie est justifiée par l'état de la voirie et des cheminements piétons, les travaux sur les réseaux et la vétusté des aménagements existants.

La sécurisation, par de nouveaux aménagements, de l'intersection de la Rue de la Libération et de la Rue de la Fontaine d'ambre et des cheminements piétons sont à étudier

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le maître d'ouvrage est la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole. Deux services du Grand Besançon Métropole sont concernés :
- le Département Eau et Assainissement pour la partie Réseaux Humides,
- le Département et Mobilités pour la partie Voirie.

Le Département Eau et Assainissement est Pilote de l'opération. A compter de la phase EXE, chacun des services validera pour la partie qui le concerne la suite des opérations.

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement.

Le montant de l'avance est fixé à 5,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché , si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,0 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix.

Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,0 % du montant initial du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,0 %.

Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde.

Une avance peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants bénéficiaires du paiement direct suivant les mêmes dispositions que celles applicables au titulaire du marché, avec les particularités détaillées aux articles R. 2191-6, R. 2193-10 et R. 2193-17 à R. 2193-21 du Code de la commande publique.

9.2 - garanties financières de l'avance

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération,

- prix des prestations : 60 %;

- valeur technique : 40 %;

- sous-critère valeur technique : 2.1 note méthodologique décrivant le déroulement de chaque phase de l'opération (planning prévisionnel, délai d'exécution de chacune des phases, etc...): 30 %;

- sous-critère valeur technique : 2.2 personnel dédié au projet : 5 %;

- sous-critère valeur technique : 2.3 moyens techniques mis en œuvre pour le projet : 5 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 19 août 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-MOE-DEA-0130.

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;

- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

grand besancon metropole
La City
Service Courrier
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON Cedex

De 8h à 12h et de 14h à 16h30.

Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles : Word, excel, pdf...

L'Organisation et le nommage des fichiers attendus par l'entité adjudicatrice est le suivant :

Le candidat produira séparément :

- un dossier Candidature

- un dossier Offre

Chacun des dossiers contiendra UNIQUEMENT les pièces demandées dans le Règlement de Consultation répertoriées comme suit :

- un document = un fichier

Il conviendra de limiter l'extension du nom des fichiers.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

7.2 - transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 besancon Cedex 3

Tél : 0381826000

Télécopie : 0381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 besancon Cedex 3

Tél : 0381826000
Télécopie : 0381826001
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr
Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>
En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :
Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 besancon Cedex

Tél : 03 81 82 60 00
Télécopie : 03 81 82 60 01
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Une visite sur site est préconisée.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Le candidat souhaitant effectuer une visite sur site avant de remettre son offre, devra prendre contact au préalable avec M. LORIAU Patrick, Tél. 06.73.56.62.70

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 juillet 2019.

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement, Voirie et réseaux divers.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 24250036100090

Libellé de la facture : CA du Grand Besançon Département Eau Assainissement La City - 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 août 2019

Objet de l'avis : Renouvel. des réseaux eaux usées, eau potable et eaux pluviales urbaines rues de la libération et champs perret et requalification de la rue de la libération (voirie et aménag. de voirie) à Saint Vit

Nom de l'organisme : CA du Grand Besançon

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#)

[Retour](#)

ACCR3755868



> Informations légales